



SIG
FRANCE

SOLUTIONS DE
SÉCURITÉ URBAINE

MARQUAGE PODOTACTILE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE
ÉQUIPEMENT D'ESPACES PUBLICS



Depuis plus de 20 ans SIG France distribue et fait fabriquer en exclusivité des dispositifs de marquage podotactile, des produits de sécurité routière et d'aménagement urbain.

Notre connaissance du marché et des normes en vigueur nous permet de vous proposer des produits innovants et performants, rigoureusement sélectionnés pour une entière satisfaction client.

Nous nous engageons à vos côtés pour garantir la sécurité des piétons, cyclistes, usagers des transports publics et automobilistes.

Pour vos projets ou vos commandes :

Tel : 05 56 52 11 75

Mobile : 06 77 05 83 09

sig@sig-france.com

SARL MDV Négoce

27 rue Jules Verne - 33100 Bordeaux

www.sig-france.com

SOMMAIRE

MARQUAGE PODOTACTILE 4

Bande podotactile	4
Colle méthacrylate	5
Guide ligne	6
Clou Podotactile	8

SÉCURITÉ ROUTIÈRE 9

Plot transtimex	9
Ralentisseur - gendarme couché	9
Coussin Berlinois Quartet	9
Plots solaire	10
Plateau ralentisseur surélevé	11
Ilot directionnel modulaire	11
Thermoplastiques préformés	12
Séparateur de voies	12

ÉQUIPEMENT D'ESPACES PUBLICS 13

Mortier de jointoiement	13
Clou de chaussée Inox	13
Balise souple TPU	13
Balises J11-J112	14
Potelet flexible	14
Potelet boule abattable encastrée	14
Séparateur de parking	15
Butée de parking	15
Transdrain	15
Marquage au sol	16
Ralentisseur passe-câbles	17
Logos inox	18
Module anti-sitting inox	18
Nez de marche	18

BANDE PODOTACTILE

MÉTHACRYLATE

Usage extérieur.

Dimensions : 420 x 600 mm

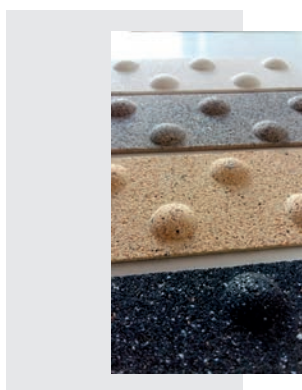
En résine méthacrylate blanche, souple et non jaunissante. Longue durée de vie, sans abrasion ni déformation des clous. Ses caractéristiques techniques et mécaniques lui confèrent une parfaite adhérence au revêtement. Une forte résistance aux frottements et une capacité antidérapante largement supérieure à la norme. Essai AFPV du CEBTP n° BR04.9.0143 : coefficient de frottement égal à 0.72 pour une recommandation minimum de 0.45. Teintée dans la masse.

Coloris standard : blanc, autres coloris sur demande (teinte RAL)

Disponible en version à coller et adhésive.

Conforme à la Norme NF P98-351 - Fabriquée en France

TOP VENTE 



MINÉRALE

Usage extérieur.

Dimensions : 400 x 600 mm

Élément préfabriqué constitué d'une agglomération de résines synthétiques de type méthacrylate et de granulats de roches naturelles (marbre et quartz en granulométrie 0,4/0,6mm) en pleine masse et en surface. Sa composition lui permet ainsi d'avoir des qualités de stabilité, de ne pas se déformer, même sous l'action d'un fort trafic.

Disponible en version à coller et adhésive.

Conforme à la Norme NF P98-351 - Fabriquée en France

IZIPLLOT

Usage intérieur.

Kit de pose de plots podotactiles adhésifs.

Excellente tenue sur revêtement souple, carrelage, bois, verre, parquet stratifié, pierre naturelle, béton lisse. Ne convient pas pour les revêtements cirés ou les moquettes. Solution en techno-polymère permettant une mise en œuvre en piscine ou en salle de bain (pas de sensation de froid lors du passage pied nu sur le dispositif). Possibilité d'être posé "à cheval" sur des joints de carrelage < 5mm.

Elaboration de la bande d'éveil à la vigilance par indexation des plaques de posage normalisées (largeur de 420 mm, longueur 225 mm à adapter à la configuration du lieu).

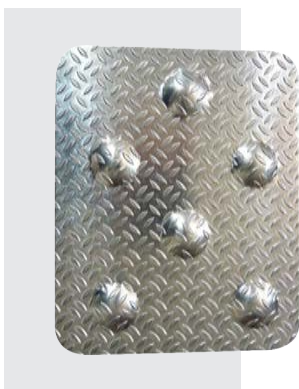
Un **kit de pose IZIPLLOT** comprend : 1 plaque de posage transparente ; 33 plots pré-adhésifs ; 2 adhésifs repositionnables.

Couleurs disponibles : Gris RAL 7040 ; Noir ; Mixte (noir + capsule Inox)

Conforme à la norme NF P98-351 - Fabriqué en France

NOUVEAU 





ALU

Usage intérieur et extérieur.

Dimensions : 490 x 420 mm

Epaisseur : 2 mm (7 mm avec les clous)

Diamètre des clous : 25 mm. Hauteur des clous : 5 mm.

Alu : satiné Mill Finish ; brut motif damier ; brut motif grain de riz.

Mise en place simple et rapide - collage ou vissage.

Conforme à la norme NF P 98-351

INOX

Usage intérieur et extérieur.

Dimensions : 490 x 420 mm. Diamètre des clous : 25 mm.

Hauteur des clous : 5 mm

Epaisseur : 2 mm (7 mm avec les clous)

Inox 316L brossé grain 220 très résistant à l'abrasion.

Mise en place simple et rapide par points d'ancrage - collage ou vissage.

Conforme à la norme NF P 98-351



COLLE METHACRYLATE

Usage extérieur.

La colle est une résine méthacrylate bi-composant livrée en kit pré-dosé, composé de la base et du durcisseur.

NORME NF P 98-351

Lors de la création d'une BEV (bande d'éveil à la vigilance) en haut d'une volée d'escalier, de chaque côté d'une traversée piétonne et sur les quais de gares, tramways et maritimes, une distance de 50 cm appelée "pas de freinage" doit être respectée entre la fin de la BEV et le danger potentiel. La BEV doit être parallèle à la bordure du trottoir du passage piéton ou à la descente d'escaliers.

La bande podotactile doit être contrastée par rapport au sol.

Pose clous et plots podotactiles : Disposition des plots en quinconce selon la norme. L'utilisation d'un gabarit de pose est vivement conseillé. Lors

de la disposition d'une autre bande, il faut veiller à conserver l'asymétrie des plots à la jonction des bandes.

La largeur standard réglementaire de la bande podotactile est de 58,75 cm, à l'exception des quais de transports en commun et des îlots-refuges ou quand le trottoir est peu large (moins de 1,90m) alors une largeur réduite de 40cm est autorisée.

Note :

Prévoir environ 149 clous au mètre linéaire pour 0,40 mètre de large (largeur réduite) et 216 clous au mètre linéaire pour 0,60 mètre de large (largeur standard).

GUIDE LIGNE

TOP VENTE 



MÉTHACRYLATE

Usage extérieur.

En résine méthacrylate blanche, souple et non jaunissante. Le matériau de fabrication procure à la BAO une longue durée de vie, sans abrasion ni déformation. Ses caractéristiques techniques et mécaniques lui confèrent une forte résistance aux frottements et une capacité antidérapante grâce aux protubérances anti glissantes.

Coloris standard : Teintée dans la masse : blanc ou autres coloris sur demande (teinte RAL)

Dimensions :

- 3 nervures : 1 m x 0,17 m
- 4 nervures : 0,90 m x 0,21 m

Disponible en version à coller et adhésive.

Conforme à la norme NF P98-352 - Fabriqué en France

MINÉRALE

Usage extérieur.

Élément préfabriqué constitué d'une agglomération de résines synthétiques de type méthacrylate et de granulats de roche naturelle en pleine masse et en surface. Sa composition lui permet ainsi d'avoir des qualités de stabilité, de ne pas se déformer, même sous l'action d'un fort trafic.

Dimensions : Existe en deux largeurs différentes :

- 17 cm de large 3 nervures
- 22 cm de large 4 nervures

Disponible en version à coller et adhésive.

Conforme à la norme NF P98-352 - Fabriqué en France



INOX

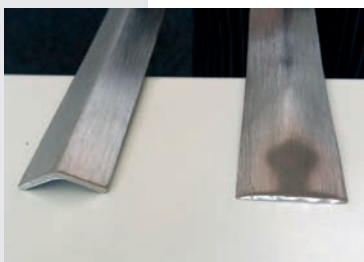
Usage intérieur et extérieur.

Fabriqués en inox 316L, résistance très élevée à l'abrasion, aux UV, aux conditions climatiques, au sel. Mise en place simple et rapide par points d'ancrage avec scellement chimique.

Veiller à ce que le support soit bien adapté à ce produit.

Dimensions : Longueur : 2 m ; Largeur : 20 mm ; Tiges d'ancrage : 7

Conforme à la norme NF P98-352



RAILS PLATS INOX

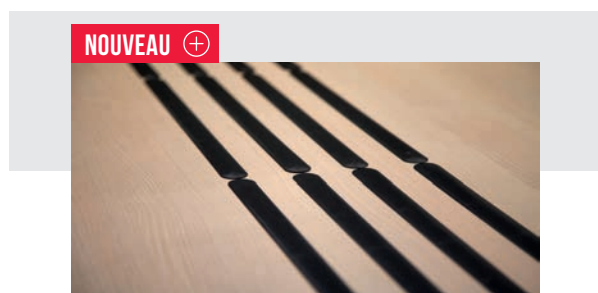
Dispositif de guidage pour le marquage au sol des voies piétonnes à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes.

Fabriqué en inox 316L qualité marine

Modèles disponibles :

- A sceller : Longueur des tiges : 15 mm
Nombre de tiges : 4 (rail 1m) ou 3 (rail 0,50m)
- A visser (Spécial surfaces bois) :
Diamètre des têtes de vis : 8 mm
Longueur des vis : 80 mm
Nombre de trous chanfreinés : 4 (rail 1 m) ou 3 (rail 0,50 m)

Conforme à la norme NF P98-352



IZIGUIDE

Usage intérieur.

Kit de bandes d'aide à l'orientation prêt-à-poser.

Excellente tenue sur revêtement souple, carrelage, bois, verre, parquet stratifié, pierre naturelle, béton lisse. Ne convient pas pour les revêtements cirés ou les moquettes. En matériau techno-polymère injecté. Solution esthétique sans semelle avec respect du contraste visuel sol/plots (possibilité de fabriquer la bande de guidage dans une large gamme de coloris - nous consulter). Possibilité d'être posé "à cheval" sur des joints de carrelage < 5 mm.

Dimensions : plaque de posage : 425 x 240 mm ; bande de guidage : 400 x 25 x ep. 3,5 mm ; Largeur du passage avec 4 bandes de guidage : 205 mm ; Espace de 35 mm entre chaque bande de guidage ; Largeur d'une bande 25 mm, hauteur 3,5 mm, avec surface striée.

Elaboration de la bande de guidage par indexation des plaques de posage normalisées (4 bandes parallèles installées "bout à bout").

Couleurs disponibles : Gris RAL 7040 ; noir

Conforme à la norme NF P98-352 - Fabriqué en France

NORME NF P98-352

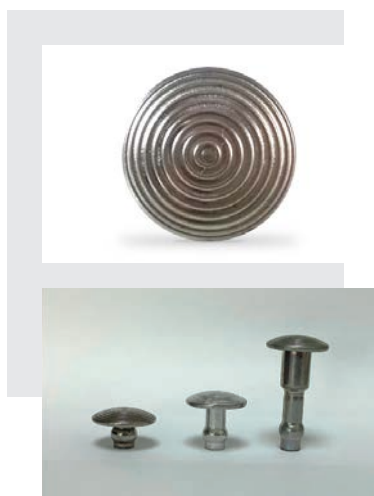
Prévenir l'arrivée vers une porte avec les bandes de guidage :

- Le guidage doit s'arrêter à 1 m de la porte pour respecter le pas de freinage.
- Le dispositif doit être implanté du côté de la poignée pour les portes manuelles et au milieu pour les portes automatiques.

Prévenir la présence des escaliers avec les bandes de guidage :

- L'approche de l'escalier en montée entraîne un risque important de chute pour une personne aveugle ou malvoyante. Afin de permettre à la personne de détecter la première marche, les bandes d'aide à l'orientation doivent être implantées au droit des mains courantes.
- Il faut diriger les malvoyants vers les mains courantes de droite et vers la main courante du milieu pour les escaliers montants et descendants à deux volées.
- Dispositif double bande dans les ERP et IOP à fort ou très trafic piéton. Il est recommandé de doubler la bande de guidage 3 nervures. La bande de guidage 4 nervures ne sera donc pas nécessaire dans ce cas.
- Le dispositif de guidage doit être libre de tout obstacle sur une largeur mini de 1,40 m.

CLOU PODOTACTILE



INOX À FRAPPER

Usage intérieur et extérieur.

En Inox existe en tige courte, tige standard et tige spécial Enrobé ; Pose simple et rapide sur tout support sauf cassant (verre, ardoise ...). Économique, pas de scellement chimique. Dépoussiérage rapide des trous.

Dimensions : Diamètre de la tête : 25 mm ; Hauteur de la tête : 5 mm ; Diamètre de la tige : 8 mm ; Longueur de la tige : 10 mm (tige courte) ; 17,5 mm (tige standard) ; 40 mm (tige longue spéciale enrobé) ; 9 stries antidérapantes.

Fabriqué en France

INOX À SCELLER

Usage intérieur et extérieur.

En inox 316 Cu (autre matière sur demande).

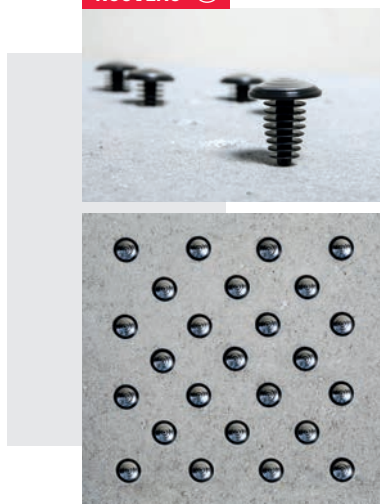
Excellente résistance à l'abrasion, aux UV, aux pollutions et au sel. Fonction antidérapante grâce aux 9 stries. Fixation simple par perçage et par scellement chimique. Résistance à la rupture de plus de 400 kg - gabarit de perçage pour la pose (oblique ou perpendiculaire) sur demande.

Dimensions : Diamètre de la tête : 25 mm ; Hauteur de la tête : 5 mm ; Diamètre de la tige : 10 mm ; Longueur de la tige : 12 mm ; Profondeur d'ancrage : 14 mm. Tige disponible en 24 mm sur demande.

Fabriqué en France



NOUVEAU +



IZICLOU

Usage intérieur et extérieur.

Alliage de polymères. Tenue mécanique très élevée (intacte après 1 million de chocs) ainsi qu'une excellente résistance thermique et chimique. Type de pose UNIQUE, Iziclou est un clou à frapper quelque soit le type de sol : excellente tenue sur sols durs (granit, marbre, béton, carrelage, bois...) et sur sols semi-consistants (enrobé, béton désactivé...).

Dimensions : Diamètre 25 mm x 5 mm, surface striée ; Tige à ailettes longueur 25 mm

Fabriqué en France

PLOT TRANSTIMEX

Plot routier Ø100 mm et plot de bordure Ø50 mm.

En verre trempé haute résistance permet son utilisation sous circulation routière.

Pose par carottage et collage. Durée de vie des plots routiers comparable à celle du revêtement de chaussée. Grâce au collage il résiste bien au chasse-neige. Reflète la lumière des phares à 360°.

Dimensions :

- Plot routier : Hauteur totale : 36 mm ; Hauteur hors-sol : 14 mm
- Plot bordure : Diamètre avec enveloppe 57 mm ; Hauteur total : 43,5 mm ; Hauteur hors-sol : 12 mm

Certifié EN 1463-1 : 2009

CERTIFIÉ EN 1463-1 : 2009 ✓



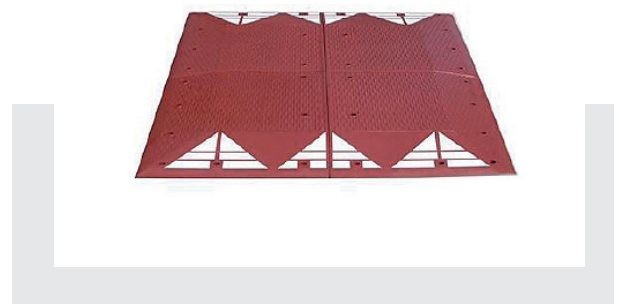
RALENTISSEUR - GENDARME COUCHÉ

Sa construction modulaire permet l'assemblage des plateaux adaptés aux besoins de l'emplacement. La bande rétro-réfléchissante 3M lui procure une bonne visibilité de jour et de nuit.

- Petit h5 : largeur 600 mm
- Grand h5 : largeur 895 mm
- Grand h7 : largeur 940 mm

h5 = réduction de la vitesse à 20-30 km/h

h7 = réduction de la vitesse à 10-20 km/h



COUSSIN BERLINOIS QUARTET

En caoutchouc résistant aux UV.

Economique, étanche, stable. Surface antidérapante conforme aux normes 45 SRT. Composé de 4 éléments (2 gauches et 2 droits) - pose simple et rapide (8 points d'ancrage par élément). Haute visibilité de nuit grâce à la bande rétro-réfléchissante 3M.

Disponible en 2 dimensions :

- 1800 x 3000 x 65 mm
- 1800 x 2000 x 65 mm

Couleurs disponibles : Rouge avec flèches blanches ou noir avec flèches blanches

Conforme à la recommandation du CERTU

PLOTS SOLAIRE

NOUVEAU +

GARANTIE 36 MOIS



SIG 08D

Plot solaire ultra fin (11 mm d'épaisseur). Capteur solaire extra-large. Totalement étanche à l'eau et aux poussières (IP68). Structure en polycarbonate. Idéal pour pistes cyclables ou voies piétonnes.

Dimensions : Longueur : 115 mm ; Largeur : 90 mm ; Hauteur : 11 mm ; Poids : 0,170 kg

Modèles disponibles : Couleur des LED blanches (sur demande : rouge, vert, jaune, bleu). Clignotant ou fixe, 3 ou 6 LED. LED : monodirectionnelle ou bidirectionnelle. Résistance à la pression : 20T. Autonomie : 140h. Fixation par collage, vissage ou les 2 (fixations non fournies).

Conforme à la norme CE

SIG 11D

Totalement étanche à l'eau et aux poussières (IP68). Structure en polycarbonate traité anti-UV. Résistance à la pression : 30T ; Impact : IK 10. Autonomie : 240h. Fixation par collage, vissage ou les 2 (fixations non fournies).

Dimensions : Longueur : 100 mm ; Largeur : 83 mm ; Hauteur : 21 mm ; Poids : 0,145 kg. Idéal pour pistes cyclables ou voies piétonnes

Modèles disponibles : Couleur des LED blanches (sur demande : rouge, vert, jaune, bleu). Clignotant ou fixe, 2 ou 4 LED. Monodirectionnelle ou bidirectionnelle.

Conforme à la norme CE

GARANTIE 36 MOIS



GARANTIE 36 MOIS



SIG 12D

Installation en goujon ou en Saillie (suivant le modèle) en pleine Voie : Résistance à la pression : 40T ; Résistance à l'impact IK10. Autonomie en mode clignotant : 140 h.

Dimensions : Largeur : 125 mm ; Longueur : 117 mm ; Hauteur : 25 mm ; Clou : h 53 x diam 31 mm (modèles SIG12DK).

Modèles disponibles : Couleurs des leds (rouge, vert, orange, bleu, blanc), clignotant ou fixe.

- SIG12D : plot saillie
- SIG12DK : idem SIG12D avec clou de scellement
- SIG12DS : version synchronisée Bluetooth (clignotements) du SIG12D

Conforme à la norme CE

SIG 31D

Installation en encastré, en pleine Voie. Résistance à la pression : 40T (Résistance passage intensif, résistance vitesse élevée.). Résistance à l'impact IK10.

Modèles disponibles : Couleurs des leds : Rouge, vert, orange, bleu, blanc. Clignotant ou fixe ; Mono- ou bidirectionnel.

Dimensions : Diam : 135 mm ; Hauteur : 50 mm ; Poids : 710 g

Options : Auto-synchronisation Bluetooth ; Flashs séquentiels

Conforme à la norme CE

GARANTIE 36 MOIS



XP30

Fabriqué avec des composants de très haute qualité. Le plot solaire XP30 semi-encastré est d'une extrême résistance, spécialement conçu pour être installé en pleine voies avec fort trafic, il assure très efficacement la signalisation des zones dangereuses (passages piétons, passages sur élevés etc...). Résistance à la pression 45T (poids lourds et transports en commun).

Modèles disponibles : Clignotant ou fixe ; Mono ou bidirectionnel.

Couleurs des leds : Blanc, Jaune, Bleu, Rouge, Vert, Violet

Dimensions : Diam supérieur : 145 mm ; Profondeur d'encastrement : 70 mm ; Saillie Hors Chaussée : 3 mm aux extrémités 15 mm au centre

Fabriqué en France

Certifier CE



GARANTIE 36 MOIS 



PLATEAU RALENTISSEUR SURÉLEVÉ

En caoutchouc vulcanisé, résistant aux UV. Surface antidérapante conforme aux normes 45 SRT. Composé de 12 types de modules (2 gauches, 2 droits, 2 centraux, 2 hauteurs de chaque modèle) - pose simple et rapide avec 6 éléments de fixation. Haute visibilité de nuit grâce aux bandes rétro-réfléchissantes 3M. Variante du produit sur demande, en fonction de l'utilisation, par exemple : passage piétons surélevé.

Dimensions standard : Largeur : 450 mm ou 500 mm ; Longueur : 1000 mm ; Hauteur : 0-8 mm ou 0-10 mm ; Poids : 24-37 kg ou 29-55 kg



ILOT DIRECTIONNEL MODULAIRE

En caoutchouc granulé écologique de coloris rouge brique. Muni de bandes rétro-réfléchissantes 3M sa visibilité est accrue et améliore sa visibilité et la sécurité. Sa construction modulaire permet l'assemblage des îlots de formes et de dimensions adaptées aux besoins de l'emplacement.

THERMOPLASTIQUES PRÉFORMÉS

Marquage en plastique durable et de haute qualité. S'applique facilement sur tous les types de sols. 3 gammes de marquages thermoplastiques préformés : marquages de sécurité, marquages pour formes et jeux et personnalisation sur-mesure. Nos produits s'adaptent à toutes les surfaces de roulement, tous les revêtements routiers. Une couche de primaire peut-être utilisée pour une adhérence optimale au béton, à la brique, aux carrelages et aux pavés. Pose simple et rapide à l'aide d'un chalumeau.



NOUVEAU +

MARQUAGE PMR

2% des places d'un parking doivent être réservées aux PMR et au-delà de 500 places le nombre est fixé par arrêté municipal et sera au minimum de 10 places. Les dimensions minimum doivent être de 3,30 m de large et 5m de long. Les places réservées doivent être situées au plus près des entrées accessibles (max 200m).

Le marquage au sol est obligatoire et composé de pictogrammes représentant une personne en fauteuil roulant. Les pictogrammes doivent être disposés sur les bords de l'emplacement de stationnement, dans le sens de circulation, et être de couleur blanche. Les dimensions réglementaires pour ces pictogrammes sont 0,50 m x 0,60 m ou 0,25 m x 0,30 m. Afin de renforcer la signalisation, un symbole non obligatoire de signalisation, un symbole de 1,00 m x 1,20 m peut être utilisé pour ajouter de la visibilité. Il doit être placé au milieu de l'emplacement.

SÉPARATEUR DE VOIES



RÉSINE

Élément préfabriqué en une seule pièce, à base de liant méthacrylate et de granulats de roches naturelles en granulométries diverses. Fabriqué en France. Couleurs multiples. Possibilité de créer à la demande des éléments des séparateurs de voies spécifiques. Application et mise en œuvre rapide par simple collage directement sur l'enrobé limite l'interruption du trafic. (45 minutes à 20°C après la pose). Rendu rétro-réfléchissant possible grâce à l'apport de billes de verre (couleur blanche).

6 dimensions possibles :

- 95 cm x 15 cm x 5 cm
- 100 cm x 15 cm x 5 cm
- 100 cm x 10 cm x 3 cm
- 100 cm x 15 cm x 3 cm
- 100 cm x 10 cm x 5 cm
- 70 cm x 15 cm x 4,5 cm

CAOUTCHOUC

En caoutchouc recyclé avec des bandes rétro-réfléchissantes 3M de chaque côté.

Modèles disponibles :

- 700 x 150 x 45 mm, 3 points de fixation, 4,6 kg
- 1200 x 150 x 45 mm, 3 points de fixation, 6,2 kg

Coloris disponibles :

- Noir (avec bandes rétro-réfléchissantes)
- Rouge (avec bandes rétro-réfléchissantes)

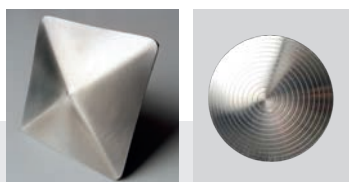
MORTIER DE JOINTOIEMENT

Jointoiment rapide, économique et durable ; Surfaces pavées nettes et perméable à l'eau ; Autoplaçant ; Résistant aux balayeuses aspiratoires et à l'abrasion. Résistance élevée au gel et au sel de déneigement. Joints durablement comblés.

Couleurs disponibles : Nature ; Sable-beige ; Gris pierre ; Basalte

- **SIG 800** : recommandé pour les zones avec charges de trafic légères et moyennes. Le mortier de jointoiment bi-composant, convient pour les revêtements en pavés ou dalles en pierre naturelles ou béton utilisés sur les terrasses ou voiries ;
- **SIG XP** : Recommandé pour les trottoirs, les allées, les terrasses, les emplacement de stationnement... pour pavés posés sur une base drainante ;
- **SIG Euro Stone** : Recommandé pour les trottoirs, les allées, les terrasses, les emplacement de stationnement... pour pavés posés sur une base non drainante.

Le choix du mortier à utiliser sera défini en fonction du matériau à jointoyer, du trafic et du support.



CLOU DE CHAUSSÉE INOX

CLOU DE CHAUSSÉE INOX

Permet de délimiter les voies de circulation des espaces réservés aux vélos et aux piétons. Le clou de chaussée apporte un côté esthétique à la matérialisation des voies réservées. Excellente résistance à l'abrasion, aux UV, aux pollutions et au sel. En inox 316 L ; tôle emboutie avec tige filetée soudée (Ø 10 mm, h 8 cm). Fixation simple et rapide par scellement chimique.

Dimensions disponibles : Ø 100 mm - profondeur d'ancrage : 70 mm ; Ø 120 mm - profondeur d'ancrage : 65 mm ; Ø 150 mm - profondeur d'ancrage : 50 mm

Domaines d'application : Surfaces en enrobés, béton, pavés, dalles



CLOU DE CHAUSSÉE GRAVÉ INOX

Permet de matérialiser des espaces dédiés aux personnes à mobilité réduite (comme des places de stationnements) ou de baliser des pistes cyclables sur ou en parallèle de la voirie. En inox 316 L ; tôle emboutie avec tige filetée soudée (Ø 10mm, h 8cm). Fixation simple et rapide par scellement chimique.

Dimensions : Ø 100 mm - profondeur d'ancrage : 70 mm



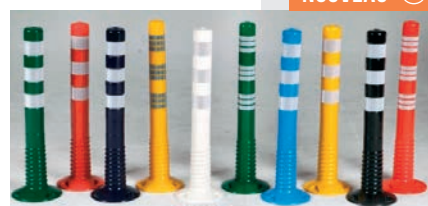
NOUVEAU + EXCLU

BALISE SOUPLE TPU

Balise souple TPU auto-relevable est fabriquée en polyuréthane thermoplastique (TPU), matériau à la fois résistant et flexible ce qui lui procurent ainsi une excellente aptitude de retour à la forme initiale.

Coloris disponibles : Blanc, vert, autres couleurs sur demande

Dimensions : h : 750 mm et 80 de diamètre, poids 1,20 kg +/-0,1
Diamètre de la base 220 mm. Fixations fournies.



NOUVEAU +



BALISES J11-J112

Lorsque le marquage au sol horizontal nécessite d'être renforcé, lorsque certains obstacles sur la route sont dangereux et doivent être signalés mais le marquage au sol n'est pas suffisant. La balise J11 de couleur blanche et la balise J12 de couleur verte, permettent de renforcer la signalisation d'accès ou d'obstacles.

Fabriquée en France

Certifié NF

POTELET FLEXIBLE

Le potelet peut être scellé directement au sol ou posé dans sa douille encastrable. Dans ce cas, le potelet peut être retiré et reposé facilement et rapidement. Il résiste à une charge de 150 kg avant de commencer la déformation. Flexible jusqu'à 40 degrés, capable de reprendre sa forme initiale sans déformation. Résistance aux UV et aux conditions climatiques. Absorption des impacts des véhicules roulant à 10 km/heure. Bande rétro-réfléchissante de haute intensité.

Matière : Polypropylène pour une flexibilité à 20°
Polyurethane (TPU) pour une flexibilité à 90°

Coloris : Noir ; Gris ; Rouge ; Jaune ; Bleu ; Vert

Dimensions : Diamètre : 10 cm ; Hauteur : 100 cm (85 cm max après la pose) ; Dimension du socle : 15 x 15 x 15 cm



POTELET BOULE ABATTABLE ENCASTRÉ

Comme son nom l'indique, il s'encastre dans son caisson laissant ainsi le passage sans entrave (on ne roule pas sur le potelet), il devient invisible une fois rangé dans son caisson. Il gardera efficacement vos entrées ou vos places de parking lorsqu'il sera ouvert et se fera oublier lorsqu'il sera fermé.

- Potelet Ø 76,1 x ép.3,2 avec tête boule en acier Ø 90 mm, soudures meulées et poncées, à la base, platine de fixation 130 x 130 x ép.15 mm avec 4 perçages Ø 10 mm pour passage de vis.
- Contre platine en tôle ép.10 mm avec 4 perçages Ø 8 mm pour fixation du potelet, et 2 perçages Ø 20 mm pour passage de l'axe.
- Couvercle renforcé en tôle larmée galva.
- Serrure crémone encastrée, verrouillage et déverrouillage par clé Δ triangle de 8 mm.
- Caisson en tôle acier avec 4 perçages pour l'évacuation d'eau. Double renfort en profil en L de 30 x 30 mm, avec butée en caoutchouc pour la réception et l'amorti du potelet.
- Rotation du potelet réalisée par un axe cylindrique Ø 20 mm positionné horizontalement dans 2 supports en plat ép. 20 mm.

Dimensions : Hauteur : 800 mm ; Dimension du caisson : 1124 x 250 x 234 mm





SÉPARATEUR DE PARKING

En caoutchouc recyclé et polyuréthane. Résistance aux UV. Bande rétro-réfléchissante 3M. Fixation simple et rapide par tirefonds et chevilles.

2 dimensions disponibles :

- Modèle 90 : 900 x 152 x 102 mm, 2 points de fixation, 8 kg
- Modèle 180 : 1820 x 152 x 102 mm, 4 points de fixation, 17 kg

Coloris disponible : Noir, film rétro-réfléchissant blanc ou jaune



BUTÉE DE PARKING

En caoutchouc recyclé (modèle 75 pourvu de renfort d'acier). Résistance aux UV. Munie d'une bande blanche pour une meilleure visibilité de jour et de nuit. Fixation simple et rapide par tirefonds ; les butées peuvent être déposées et reposées.

2 dimensions :

- Modèle 75 : 1000 x 120 x 75 mm, 3 points de fixation
- Modèle 120 : 1000 x 180 x 120 mm, 4 points de fixation

Coloris disponibles : Noir ; rouge brique ; gris ; vert. Autres coloris disponibles sur demande, ainsi que la fabrication en EPDM.

TRANSDRAIN

Résine polyuréthane monocomposant conçue pour la réalisation de dalles drainantes économiques et esthétiques pour les aménagements des entourages d'arbres, des espaces verts, des cheminements piétons, des cours d'écoles, les terrains privés ou publics, la finition des giratoires, des voies vertes et autres. Le Transdrain se mélange avec un vaste éventail d'agrégats, ce qui permet d'adapter le matériau aux besoins esthétiques de l'emplacement. Permet la filtration libre de l'eau et de l'air, une réserve d'eau se forme aux pieds des arbres et des plantes, et évite les flaques en surface.

Conditionnement et qualité :

- Résine résistante aux UV bidon de 10 kg
- Résine sensible aux UV bidon de 25 kg, prêt à l'emploi

INFO TRANSDRAIN :

ACCESSIBILITÉ : VOIRIE

Pour les entourages d'arbres un aménagement de plain-pied est recommandé.



MARQUAGE AU SOL

TRACEUR

Traceurs, peinture de marquage fluorescente en spray pour la signalisation, le repérage et le marquage temporaire sur divers supports.

Peinture nettement visible. Valve multidirectionnelle permet une utilisation sur 360°. Séchage très rapide, Excellente adhérence y compris sur support humide. Application très facile.

Disponible en différentes couleurs : Rouge, orange, jaune, bleu, vert, rose fushia, blanc

Aérosol de 500 ml net.



LINER LONGUE DURÉE

Type ester époxy avec résine haut de gamme d'aspect Satiné/Brillant. Séchage 20°C en 30 minutes au touché et circulaire en 24 heures. Excellente résistance à l'abrasion et très bonne résistance chimique. Utilisation en intérieur et en extérieur. Il est possible d'utiliser cette peinture avec la machine de traçage pour créer des lignes et/ou avec des pochoirs pour marquer des emplacements spécifiques. Rendement environ 75 m par aérosol.

Couleurs disponibles : Blanc, jaune, rouge, vert, bleu, noir

Aérosol de 750 ml net.



AEROSOL ANTIDÉRAPANT

Cette peinture permet de créer des lignes ou des zones légèrement antidérapantes. Utilisation en intérieur et en extérieur. Assure une meilleure sécurité du personnel notamment sur des allées ou des zones à risques. Film type alkyde modifié d'aspect satiné/brillant. Séchage à 20°C, au touché 30 minutes, circulaire en 24 heures. Très bonne résistance à l'abrasion, bonne résistance chimique. Il est possible d'utiliser cette peinture avec la machine de traçage pour créer des lignes et/ou avec des pochoirs pour marquer des emplacements spécifiques. Rendement 45 m par aérosol.

Couleurs disponibles : Jaune, rouge, vert, noir, blanc, bleu, incolore, orange

Aérosol de 500 ml net.



MACHINE DE TRAÇAGE

Machine destinée à tracer des lignes au sol de 4 à 10 cm en utilisant des aérosols de 650 ml net ou 1 000 ml brut.

Son châssis, très résistant et rigide permet de réaliser des lignes bien nettes. Grâce à ses roues "tout terrain" elle peut évoluer sur un support dégradé ou tracer des lignes sur des terrains de sport engazonnés.

POCHOIR

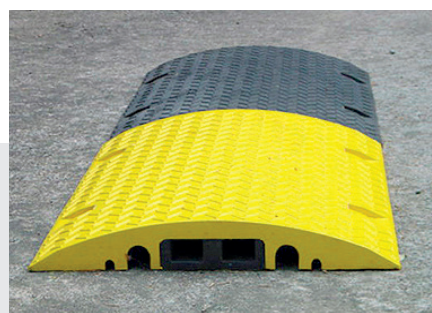
Les pochoirs "sur mesure" sont l'outil indispensable pour un marquage économique, rapide, de qualité, des symboles et textes normalisés. Sans limites de forme ou taille, ces pochoirs réutilisables sont parfaitement adaptés aux surfaces brutes ou peintes. L'adhésif, compatible avec tous les supports, épouse parfaitement la chaussée, ne laisse pas de traces au retrait, pour une finition optimale. Le non adhésif, destiné au marquage par peinture, en application manuelle ou machine type "Airless".



RALENTISSEUR PASSE CÂBLES



EN MATÉRIAU RECYCLÉ ♻️



EN MATÉRIAU RECYCLÉ ♻️

AVEC COUVERCLE

Le couvercle permet un accès facile aux câbles à tout moment, sans enlever le dispositif. Construction modulaire – modules liés par crochets.

Fabriqué en matériau recyclé, 4 éléments rétro-réfléchissants (CL2) 19 x 29 mm. 4 points de fixation (tirefonds 12x100 mm + cheville + vis 10x35 mm) plus scellement chimique.

Dimensions du module : Longueur : 800 mm ; Largeur : 600 mm ; Hauteur : 60 mm

Poids : 22,5 kg/module. Supporte une charge jusqu'à 7 tonnes par essieu

Capacité : 5 câbles, diamètre max. de 35 mm

Coloris : noir, couvercle jaune (option couvercle noir)

SANS COUVERCLE

Fabriqué en matériau recyclé. Résistance élevée aux charges (essieu de 13 tonnes). pour installation permanente ou temporaire

Coloris disponibles : noir et jaune.

Capacité : 2 câbles, diamètre max. de 38 mm. Surface antidérapante. 4 points de fixation (tirefonds 12 x 100 mm + chevilles + vis 10 x 35 mm) plus scellement chimique

Dimensions du module : Longueur : 800 mm ; Largeur : 600 mm ; Hauteur : 80 mm ; Passe-câble : Largeur : 54 mm ; Hauteur : 38 mm ; Poids : 30 kg/module



LOGOS INOX

Le logo ou pictogramme PMR est indispensable et obligatoire pour marquer les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les logos PMR doivent être disposés sur les bords de l'emplacement de stationnement, dans le sens de circulation. Le logo PMR en inox 316L sans cadre permet de marquer durablement et de manière très esthétiques les places réservées exclusivement aux PMR.

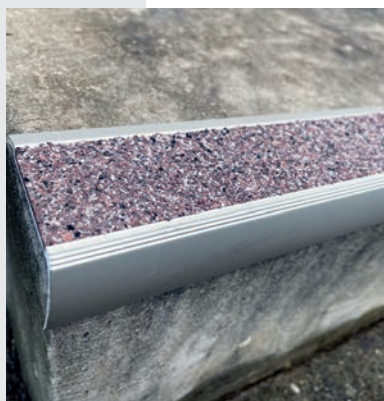
Dimensions : 500 x 600 mm; 5 mm d'épaisseur ; 5 tiges d'ancrage 20 mm

Autres logos disponibles sur demande

MODULE ANTI-SITTING INOX

Le module anti-sitting est à la fois design et robuste, fabriqué en inox 316L, il résiste à toutes les conditions climatiques, il résiste parfaitement à la corrosion et ne nécessite aucun entretien. Le module anti-sitting limite l'accès aux espaces accessibles mais dangereux. Son design original, lui permet de s'intégrer à tous les espaces, tous les lieux.

Dimensions : Longueur : 1000 mm; Largeur : 120 mm; Hauteur posé : 85 mm; Nombre de tiges d'ancrage : 6 ; longueur des tiges : 750 mm; Diamètre des tiges : 8 mm



NEZ DE MARCHE

Nez de marche (profil en "L") est en aluminium avec une extrémité biseautée qui autorise la pose rapportée. Ainsi il est aussi bien adapté aux travaux de rénovation qu'aux travaux neufs. Insert de 40mm composé de résine méthacrylate et granulat dur 0.6/1.25mm. Usage extérieur. Fort pouvoir antidérapant

Dimensions : 60 x 34 x 4 mm

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent l'activité commerciale de MDV NEGOCE SARL exploitant le nom commercial SIG France, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est sis 27 rue Jules Verne 33100 BORDEAUX, France, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 879 457 331, tél. N° 05 56 52 17 75, E-Mail sig@sig-france.com (le Vendeur).

Article 1 - Champ d'application

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Leur objet est de définir les conditions dans lesquelles le Vendeur fournit aux Acheteurs les produits suivants :

- L'intégralité des Produits offerts par le Vendeur

Les CGV s'appliquent sans réserve ni restriction aux ventes conclues entre le Vendeur et les Acheteurs, quels que soient les stipulations qui peuvent figurer dans les conditions générales d'achat éventuellement établies par les Acheteurs. Toute commande de Produits implique l'acceptation par l'Acheteur des CGV et des Conditions Générales d'Utilisation du site web du Vendeur pour les commandes via le site internet du Vendeur. Le fait pour le Vendeur de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses contenues dans les présentes CGV ne peut pas être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Vendeur peut convenir avec un Acheteur de conditions de vente particulières dérogeant aux CGV. Toute dérogation devra être précisée sur l'accusé de réception de la commande (ARC). Les présentes CGV sont en vigueur pour une durée illimitée, jusqu'aux éventuelles modifications opérées par le Vendeur.

Article 2 - Commandes

2.1- Modalités de commande

Les commandes peuvent être passées par les Acheteurs auprès du Vendeur :

-Par un support papier,

-Accusé de réception de la commande (ARC) envoyé par le vendeur.

Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande émanant de l'Acheteur et dûment signé par lui ou d'un ARC envoyé par le vendeur et dûment signé par l'acheteur. Les ventes ne sont définitives, même si elles sont prises par l'intermédiaire de représentants ou employés vendeurs, qu'après acceptation expresse et par écrit par le Vendeur de la commande émise par l'Acheteur. Cette acceptation sera matérialisée par l'envoi d'un ARC.

2.2 - Toute commande implique de la part du client l'acceptation CGV jointes au devis.

2.3 - Montant minimum

Aucun montant minimum de commande n'est exigé par le Vendeur. Si l'Acheteur souhaite modifier sa commande, sa demande ne peut être prise en considération que si elle parvient par écrit au Vendeur avant l'expédition des Produits et qu'elle est acceptée expressément par le Vendeur.

Article 3 - Tarifs

3.1- Détails du prix

Les Produits et les Services sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande ou dans la proposition commerciale spécifique éventuellement adressée à l'Acheteur. Les tarifs sont fermes et non révisables durant toute leur période de validité, indiquée par le Vendeur. La TVA applicable est la TVA en vigueur au jour de passation de la commande, tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des Produits. Tout impôt, taxes, droits ou autres prestations à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'Acheteur. Les prix sont entendus en euros et ne comprennent pas :

- Les taxes (hors TVA)

- Le transport

- Les frais de douane

3.2 - Escompte

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur en cas de paiement des Produits commandés avant la date de paiement figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui prévu par les CGV.

Article 4 - Remises et ristournes

En fonction des quantités commandées par l'Acheteur ou livrées par le Vendeur en une seule fois et en un seul lieu ou de la régularité des commandes, l'Acheteur pourra bénéficier de remises et ristournes sur les tarifs pratiqués par le Vendeur.

Article 5 - Modalités de paiement

5.1- Conditions de paiement

Nos factures sont payables au comptant, sauf dérogation, et sans escompte. Néanmoins, le règlement des factures périodiques, au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts, ne peut dépasser 45 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Toute contestation concernant la facturation devra être formulée par écrit dans les 15 jours à compter de la réception de la facture par le client, sous peine d'irrecevabilité. Notre société pourra, dans le cadre de l'exécution d'un marché ou d'une commande à exécution successive, et en considération de sa situation financière, demander au client une garantie de paiement du prix des marchandises livrées ou à livrer.

5.2 - Pénalités de retard

En cas de retard de paiement de l'Acheteur, le Vendeur peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance fixée par les présentes CGV entraîne de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, dès le jour suivant la date de règlement prévue sur la facture, l'application de pénalités de retard d'un montant égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40 euros sera également due, de plein droit et sans notification préalable à l'Acheteur. Le Vendeur se réserve le droit de demander à l'Acheteur une somme complémentaire si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à ce montant.

Article 6 - Annulation

Le Vendeur n'acceptera aucune annulation de commandes de la part de l'Acheteur, quel qu'en soit le motif, sauf cas de force majeure.

Article 7 - Livraison

La livraison s'effectue conformément à la commande passée par l'Acheteur, soit par la remise directe des produits à l'Acheteur, soit par un simple avis de mise à disposition dans les locaux du Vendeur. Les délais de mise à disposition pouvant différer selon les Produits commandés, ils sont précisés sur le bon de commande et l'ARC signé par l'Acheteur pour chaque produit ou catégorie de produits.

Article 8 - Retours

Le Vendeur s'autorise à refuser les retours de Produits de la part de l'Acheteur.

Article 9 - Emballages

Les emballages sur lesquels figure la marque et/ou le nom du Vendeur ne peuvent être utilisés que pour les Produits et en aucun cas pour des produits qui ne sont pas les siens.

Article 10 - Transfert de propriété

Le vendeur se réserve un droit de propriété sur les Produits vendus à l'Acheteur jusqu'au paiement complet du prix, même après remise desdits Produits, lui permettant d'en reprendre possession. Le transfert des risques de perte et de détérioration des Produits sera réalisé dès l'acceptation du bon de commande par le Vendeur, quelle que soit la date à laquelle interviennent le paiement et la remise des Produits. L'Acheteur s'engage donc à faire assurer à ses frais les Produits commandés au profit du Vendeur, jusqu'au paiement intégral du prix et au transfert complet de propriété et à le justifier au Vendeur lors de la remise des Produits. A défaut de justificatif, le Vendeur a la possibilité de retarder la remise des Produits jusqu'à la présentation du justificatif.

Article 11 - Responsabilité - Garantie

11.1- Garantie

Les Acheteurs bénéficient de la garantie légale d'éviction et des vices cachés. Aucune garantie contractuelle supplémentaire n'est prévue au profit de l'Acheteur, qui pourra se prévaloir uniquement des garanties légales stipulées ci-avant. Aucune garantie ne pourra s'appliquer à défaut de règlement intégral des sommes dues par l'Acheteur au Vendeur. 11.2

- Limitation de responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde, intentionnelle ou dolosive. Dans tous les autres cas, la responsabilité du Vendeur ne pourra jamais être recherchée ni engagée par les Acheteurs. Les Acheteurs garantissent et indemnisent les éventuelles actions en responsabilité contre le Vendeur par des tiers au contrat. En toute hypothèse, la responsabilité du Vendeur, si elle est engagée, ne pourra dépasser la valeur des Produits objet du contrat conclu avec l'Acheteur.

Article 12 - Traitement des litiges

En cas de différends entre l'Acheteur et le Vendeur sur la validité, l'interprétation, l'exécution OU inexécution, l'interruption OU la résiliation des présentes CGV, ils décident de soumettre le litige à l'arbitrage en application du Règlement de la Chambre de Commerce Internationale par un ou plusieurs arbitres nommés conformément à ce Règlement.

Article 13 - Droit applicable - langue du contrat

De convention expresse entre les Parties, le présent accord est régi et soumis au droit français. Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit, seule la version française fait foi en cas de litige.



SIG
FRANCE

SARL MDV Négoce
27 rue Jules Verne - 33100 Bordeaux
Tel : 05 56 52 11 75
Mobile : 06 77 05 83 09
sig@sig-france.com

www.sig-france.com